



Ecole primaire publique  
Paul Hérault  
Place du champ de foire  
14220 Thury-Harcourt Le Hom  
Tél : 02 31 79 71 11  
[ce.0141403z@ac-caen.fr](mailto:ce.0141403z@ac-caen.fr)

Conseil d'école n°2

Année scolaire 2021/2022

Vendredi 4 mars 2022

Réunion en présentiel

**Liste des membres présents, absents ou excusés :**

**Présents :**

- Président de séance : M. Lescarmontier
- Enseignants : Mme Brothelande, Mme Flais, M. Bianchi, Mme Maillard, Mme Pasquet, Mme Brunet, Mme Olivier, Mme Bellite, Mme Lance, Mme Tessier, Mme Ledard, M. Marrière
- RASED :
- Représentants des collectivités locales : Mme Bernard, vice-présidente de la CCCSN, déléguée aux affaires scolaires, périscolaires et enfance jeunesse, Mme Rousselet, maire adjointe du Hom et déléguée enfance jeunesse de la CCCSN, M. Lagalle, vice-président de la CCCSN délégué aux finances et à l'administration générale et maire du Hom
- DDEN : M. Gandon
- Représentants de parents d'élèves : Mme Dalmont, Mme Leconte, Mme Brion, Mme Quevallier, Mme Berthout, Mme Hébert, Mme Turgis, M. Vilcot, M. Pitel,
- Représentants de parents d'élèves suppléants : Mme Busiaux

**Excusés :**

- Enseignants : Mme Le Bars
- Inspecteur de l'Education Nationale : M. Richard
- RASED :
- Représentants des collectivités locales :
- DDEN :
- Représentants de parents d'élèves : Mme Fattoum, M. Vincent, M. Rouillier
- Représentants de parents d'élèves suppléants : Mme Agoutin, Mme Robert, Mme Payen, Mme Reffuveille, Mme Blaize, Mme Leconte, Mme Perrin, Mme Bouquet, Mme Tékaméra

**Secrétaire de séance :**

- M. Bianchi

**Ordre du jour :**

**1 - Fonctionnement du conseil d'école :**

- Approbation du CR du 1<sup>er</sup> conseil d'école
- Règlement du conseil d'école

**2 - Restauration scolaire et hygiène :**

- Questions de parents d'élèves

**3 - Vie scolaire :**

- Effectifs
- Projets pédagogiques

**4 - Activités post et périscolaires :**

- 

**5 - Sécurité et équipements :**

- Exercices de sécurité
- Budgets de l'école
- Travaux et entretien

## 1 - Fonctionnement du conseil d'école :

- Approbation du CR du 1<sup>er</sup> conseil d'école :

Y a-t-il des questions ou des observations au sujet du CR du 1<sup>er</sup> conseil d'école ?

En l'absence d'observations le CR est approuvé.

- Règlement du conseil d'école :

Le conseil d'école se réunit 3 fois dans l'année pour une durée totale de 6 heures.

Exceptionnellement le 1<sup>er</sup> conseil d'école de l'année peut durer plus de 2 heures en raison du grand nombre de sujets à traiter en début d'année et en raison de la lecture et du vote du règlement intérieur de l'école.

En revanche, les deux conseils d'école suivants ne doivent pas dépasser une durée de 2 heures. Si cette durée s'avère insuffisante, la séance devra être suspendue et reportée à la prochaine séance. Tous les membres du conseil d'école doivent veiller à respecter l'ordre du jour annoncé en début de séance.

## 2 - Restauration scolaire et hygiène :

- Questions de parents d'élèves :

La musique a-t-elle été testée à la cantine pour inciter les enfants à parler moins fort ?

*Réponse :*

*- ECOLE : Mme Pasquet a fourni des musiques douces sur une clé USB. Une enceinte a été mise à disposition du personnel de cantine. La musique a été diffusée durant au moins un repas. Les agents ne décrivent aucune amélioration notable.*

Des travaux d'isolation phonique ont-ils été chiffrés ?

*M. Morel, vice-président de la CCCSN en charge des bâtiments, a rencontré le directeur de l'école le 3 mars. Il a indiqué qu'il sera demandé au budget 2022 du matériel d'insonorisation. Il s'agit de panneaux pièges à son, accrochés au plafond, pour éviter l'effet de résonance. Cela devrait être réalisé pour septembre 2022. Le budget doit encore être voté le 31 mars.*

Retour du questionnaire adressé aux élèves : Après dépouillement le bruit est incontestablement le problème majeur à la cantine. Les élèves s'en plaignent et se plaignent également du stress, de l'inconfort et des maux de tête liés à celui-ci. Certains ont des idées pour y remédier : changer les méthodes pour obtenir le silence (musique douce, s'inspirer de la technique du centre aéré, faire des groupes tables plus petits, faire des petits jeux sur le temps de pause, faire sortir les élèves les plus calmes en premier).

*Réponse : Mme Bernard prend note de la méthode du centre aéré. Elle précise que tous les personnels ont reçu la même formation sur les 13 communes et que le personnel des autres écoles reçoit plutôt des compliments. Le nombre de remontées de comportements d'insolence est important sur la commune du Hom.*

Autre problème qui alerte les parents d'élèves : les punitions collectives. Nombreux élèves semblent ressentir une certaine injustice et un manque de bienveillance à leur égard. Peut-on envisager une formation à destination des personnels de cantine afin qu'ils aient les outils nécessaires pour communiquer avec les élèves ?

*Réponse : Mme Bernard rappelle que le règlement prévoit l'exclusion, rapporte que des parents d'enfants perturbateurs ont été reçus mais que tous ne se présentent pas au rendez-vous. Le processus d'avertissement et d'exclusion est en cours avec ces familles. Un point avec les agents et la direction de l'école va être organisé pour communiquer en interne sur la situation, notamment sur les solutions envisagées et sur les griefs à l'encontre des personnels.*

### 3 - Vie scolaire :

- effectifs :

Prévisions d'effectifs pour l'année 2022-2023 envoyées par le Directeur à la DSDEN le 14/10/2021 :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total :
21	24	32	24	25	38	29	24	217

Par rapport à l'année en cours, l'école va perdre 34 CM2. Il est prévu l'arrivée de 21 élèves de PS. Cela fait un déficit de 13 élèves à la rentrée 2022.

C'est la cellule carte scolaire de la DSDEN qui examine les projets de création, de maintien ou de retrait de postes sur la base des prévisions d'effectifs et du contexte social de la population. Thury-Harcourt est en quintil 2, l'IPS (indice de positionnement social) est de 100,4 (ce qui correspond à la moyenne de la population de la circonscription de Falaise). Il n'y a pas de facteur justifiant un maintien de poste à l'école Paul Héroult. La Directrice Académique a rendu son arbitrage le 3 février et a décidé d'une mesure de retrait d'un emploi.

Un membre de l'équipe enseignante va devoir participer au mouvement et demander une autre école.

Le nombre de jours de décharge pour la direction d'école sera diminué d'une journée par semaine.

Sur la base de 10 classes à l'école Paul Héroult, plusieurs hypothèses de répartitions sont envisageables.

$$217 : 10 = 21,7$$

$$21+24+32 = 77$$

$$24+25+38+29+24 = 140$$

Hypothèse à 3 classes de maternelle et 7 classes d'élémentaire :

$$77 : 3 = 25,6$$

$$140 : 7 = 20$$

Hypothèse à 4 classes de maternelle et 6 classes d'élémentaire :

$$77 : 4 = 19,25$$

$$140 : 6 = 23,3$$

Le conseil des maîtres se réunira le 31 mai et le 17 juin pour établir la répartition des élèves. La répartition définitive sera arrêtée fin août lors de la pré-rentrée des enseignants, en fonction des

départs et des arrivées durant les grandes vacances. L'Inspecteur de circonscription émet un avis sur les répartitions.

M. Lagalle souhaite préciser que des cohortes importantes sont à venir. De nombreux projets de constructions d'habitations sont prévus sur la commune. Il déplore la fermeture de classe, car ces données sont vérifiables. Il s'opposera à cette fermeture.

- projets pédagogiques :

→ Pour la maternelle :

Déjà annoncés lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école :

jardin potager en MS-GS

sortie forêt de Grimbosq le 12 novembre pour les 3 classes

école et cinéma en classe de MS-GS

interventions ponctuelles d'une mère d'élève sur la langue des signes

théâtre en février

Nouveaux projets :

portes ouvertes le vendredi 18 mars

carnaval de l'école 5 avril

Les PS/MS et les PS/GS iront en sortie à la ferme d'Ouezy le 23 mai.

Les MS/GS feront une sortie le 23 juin pour une animation sur la laisse de mer à Merville-Franceville, organisée par la maison de la nature à Salenelles, puis un concours de châteaux de sable.

→ Pour l'élémentaire :

Déjà annoncés lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école :

plantations en CP

école et cinéma pour les classes de cycle 2

élections au conseil municipal jeunes pour les classes de cycle 3

interventions EPS avec Alexis Clavreul, ETAPS de la commune :

jeux de lutte, gymnastique, orientation (cycle 2)

sortie au Mont Saint Michel pour les classes du CP au CM2, mais avec un programme différent adapté à l'âge des élèves (chasse au trésor dans le mont + balade dans la baie)

Nouveaux projets :

Carnaval le mardi 5 avril

Cirque, escalade, kayak avec Alexis Clavreul

Visite des classes de CP de l'exposition sur l'environnement organisée par la commune.

Projet « regards croisés sur le patrimoine » des CP de Mme Maillard et des CE1/CE2 de Mme Brunet ;  
but : faire une production plastique, sensibiliser les enfants au patrimoine local.

Sortie le 24 juin des classes de cycle 3 au musée de Sainte mère l'église sur le débarquement et l'aviation. Chaque enfant a une tablette interactive et répond à un questionnaire.

+ musée, cinéma et cimetière à Colleville sur mer et port artificiel d'Arromanches.

Pièce de théâtre des CM1/CM2 : une représentation pour toutes les classes et une représentation pour les parents de la classe.

Cross du collège (sous réserve) pour les CM2 le vendredi le 8 avril

Liaison CM2/6ème sur le thème de l'EPS (sous réserve)

Mémorial des civils de Falaise en projet

Projet de rencontre avec les pompiers de Thury sur les 1<sup>ers</sup> secours

4 - Activités post et périscolaires :5 - Sécurité et équipements :

- Exercices de sécurité :

Le 2ème exercice incendie a été réalisé le 25/02 en élémentaire et le 1/03 en maternelle. Rien de particulier à signaler, les deux exercices se sont bien déroulés.

Un exercice PPMS risques majeurs sera réalisé avant les vacances de printemps. Lors de cet exercice on agit pour se préparer à un accident du type tempête, déversement de produit toxique, etc. Cela consiste à se confiner pour mettre les élèves et les personnels à l'abri, dans l'attente des secours.

- Budgets de l'école :

budget CCCSN :

Précédemment, les budgets alloués pour chaque élève par la CCCSN étaient les suivants :

Fournitures scolaires : 46 €

Projets pédagogiques : 13 €

Coopérative scolaire : 6 €

Transports pédagogiques : 10 €

Kayak (4 séances par élève de CM2 ; 4x8 = 32 € / élève)

Les enseignants demandent la reconduction des budgets à l'identique.

Mme Bernard informe que les budgets sont reconduits et qu'il y a un report de 1085 € de l'an passé.

Dans le cadre de la labellisation E3D, la CCCSN pourrait-elle financer l'achat de carrés potagers surélevés ? Un devis sera remis à Mme Bernard.

coopérative scolaire :

Mme Pasquet, mandataire de la coopérative, présentera les comptes lors du conseil d'école de fin d'année scolaire.

- Travaux et entretien :

Questions de parents d'élèves :

Suite au dernier conseil d'école, quels travaux ont été effectués ?

*Voir annexe « travaux à réaliser à l'école Paul Hérault ».*

*Réponse :*

Des réponses peuvent-elles être apportées quant au devenir des préaux des maternelles ?

Les élus ont-ils pu constater leur état de dégradation ?

*Réponse de M. Morel : Les préaux présentent un aspect dégradé, mais ce n'est pas structurel. Il n'y a pas de danger pour les enfants.*

Il semble que le projet de « nouvelle école » connaisse des avancées, peuvent-elles être rappelées en détail lors de ce conseil ?

*Réponse de M. Morel : On peut envisager un lancement du concours d'architectes avant l'été 2022 et un dépôt du permis de construire en mairie à l'automne 2022.*

*Il faut compter environ une année de travaux.*

*L'entrée dans les nouveaux locaux se ferait en septembre 2024.*

*M. LAGALLE : Un programmiste a réalisé une étude fonctionnelle : le choix du scénario a été conforté par une étude de sol. Le résultat de ce travail va être présenté aux enseignants et aux parents d'élèves. Le recrutement d'un maître d'oeuvre va permettre la réalisation d'un permis de construire en fin d'année. Un délai supplémentaire sur le projet global, cependant, est à prévoir au vu des délais de réception, des montants des offres et des aléas inhérents à ce genre de projet en cette période.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15 .

Le secrétaire de séance  
M. Bianchi

le président de séance  
M. Lescaumontier

### annexe 1

#### Travaux à réaliser à l'école Paul Héroult :

lieu	nature	état
élémentaire	Finir étanchéité du toit	réalisé
élémentaire	Traiter étanchéité baie vitrée en hauteur (verrière du hall)	réalisé
maternelle	Pose d'une douche	réalisé
élémentaire	Réfection étanchéité toiture à la liaison entre bâtiment historique et nouveau bâtiment : fuite importante dans le bas de l'escalier de la bibliothèque en cas d'orage	réalisé
élémentaire	Remplacer la fenêtre cassée de la classe 3	

préfabriqué	Aération périphérique du sol	
Ateliers 6 et 8 + armoire électrique côté classe 8	Traiter les entrées d'eau, gratter les peintures moisies, enduire, repeindre	À terminer
maternelle	Boucher trous dans la cour sous le préau	réalisé
maternelle	Allonger la barrière sur le muret de la cour	réalisé
maternelle	Pose d'un portillon devant les marches dans la cour	réalisé
maternelle	Pose de stores côté rue dans la classe de M. Bianchi	
élémentaire	Pose de stores dans la classe 5 et côté EST dans la classe 7	
élémentaire	Revoir l'étanchéité des fenêtres côté rue dans la classe 2	
élémentaire	Remplacer la descente de gouttière située dans l'atelier 7 par un tuyau au bon diamètre et collé dans le bas (risque de débordement en cas d'orage)	réalisé
élémentaire	Réfection des peintures abîmées par les infiltrations d'eau dans le hall et les couloirs	réalisé
maternelle	Salle des ATSEM et des enseignants : pose d'étagères en L le long du mur de gauche	
élémentaire	Pose d'un film occultant sur les vitres des portes de secours des classes 1, 6 et 8,	
élémentaire	Pose d'un portillon sur le côté du préfabriqué	
élémentaire	Remplacer les plaques manquantes ou abîmées dans les faux-plafonds	
maternelle	Trappe de ventilation à remplacer dans toilettes enfants	réalisé
maternelle	Escalier à sécuriser	